

PRÉFET DE LA RÉGION
ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

N° 2016/59 du 21 janvier 2016

**portant nomination à la section de la commission régionale
du patrimoine et des sites
de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine**

o o o o o o

Le Préfet de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine

o o o o o o

- VU le code du patrimoine, et notamment ses articles L.612-1 et R.612-1 à R.612-9 ;
- VU le code de l'urbanisme ;
- VU le code des relations entre le public et l'administration, et notamment le chapitre III du titre III du livre I ;
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU le décret n° 2014-1314 du 31 octobre 2014 portant adaptation de l'organisation administrative dans le domaine du patrimoine ;
- VU le décret en date du 17 décembre 2015 nommant M. Stéphane Fratacci, Préfet de la région Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine, Préfet du Bas-Rhin
- VU l'arrêté préfectoral n° du portant nomination à la Commission régionale du patrimoine et des sites de la région Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine ;
- VU le renouvellement des membres représentants l'Association des Maires du département du Bas-Rhin lors de sa réunion de bureau en date du 25 juin 2014
- VU le renouvellement des membres représentants le Conseil Départemental du Bas-Rhin adopté par l'Assemblée Départementale du Bas-Rhin en date du 24 avril 2015
- VU le renouvellement des membres représentants le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle adopté par l'Assemblée Départementale de Meurthe et Moselle en date du 27 avril 2015 ;
- VU le renouvellement des membres représentants le Conseil Départemental de Moselle adopté par l'Assemblée Départementale de Moselle en date du 20 avril 2015 ;
- VU le renouvellement des membres représentants le Conseil Départemental de la Meuse adopté par l'Assemblée Départementale de Meuse en date du 23 avril 2015 ;

- VU le renouvellement des membres représentant le Conseil Départemental des Vosges adopté par l'Assemblée Départementale des Vosges en date du 26 juin 2015 ;
- VU le renouvellement des membres représentant le Conseil Départemental de la Marne adopté par l'Assemblée Départementale de la Marne en date du 17 avril 2015 ;
- VU le renouvellement des membres représentant le Conseil Départemental des Ardennes adopté par l'Assemblée Départementale des Ardennes en date du 2 avril 2015 ;
- VU le renouvellement des membres représentant le Conseil Départemental de l'Aube adopté par l'Assemblée Départementale de l'Aube en date des 17 avril 2015 et 26 mai 2015 ;
- VU le renouvellement des membres représentant le Conseil Départemental de Haute-Marne adopté par l'Assemblée Départementale de Haute-Marne en date du 17 avril 2015 ;
- VU les documents faisant part de la désignation du maire titulaire et de son suppléant par le président de l'association départementale des maires du Haut-Rhin en date du 03 juillet 2014
- VU les documents faisant part de la désignation du maire titulaire et de son suppléant par le président de l'association départementale des maires du Bas-Rhin en date du 25 juin 2014
- VU les documents faisant part de la désignation du maire titulaire et de son suppléant par le président de l'association départementale des maires de Meurthe et Moselle en date du 30 avril 2008 ;
- VU les documents faisant part de la désignation du maire titulaire et de son suppléant par le président de l'association départementale des maires des Vosges en date du 4 janvier 2013 ;
- VU les documents faisant part de la désignation du maire titulaire et de son suppléant par le président de l'association départementale des maires de Moselle en date du 1^{er} mars 2013 ;
- VU les documents faisant part de la désignation du maire titulaire et de son suppléant par le président de l'association départementale des maires de Meuse en date du 18 janvier 2013 ;
- VU les documents faisant part de la désignation du maire titulaire et de son suppléant par le président de l'association départementale des maires de la Marne en date du 22 octobre 2014
- VU les documents faisant part de la désignation du maire titulaire et de son suppléant par le président de l'association départementale des maires des Ardennes en date du 12 septembre 2014
- VU les documents faisant part de la désignation du maire titulaire et de son suppléant par le président de l'association départementale des maires de l'Aube en date du 30 juillet 2014
- VU les documents faisant part de la désignation du maire titulaire et de son suppléant par le président de l'association départementale des maires de Haute-Marne en date du 4 septembre 2014

Sur proposition de la Directrice régionale des affaires culturelles d'Alsace – Champagne-Ardenne- Lorraine,

A R R Ê T E

Article 1 : Sont nommés membres de la section de la commission régionale du patrimoine et des sites de la Région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine, présidée par le Préfet de Région ou son représentant, pour une durée de quatre ans à compter de la date de l'arrêté :

Membres siégeant pour les dossiers concernant le Bas-Rhin :

a) Deux représentants de l'État :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Anne MISTLER , <i>Directrice régionale des affaires culturelles de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine</i>	Mme Christine RICHEL , <i>Directrice régionale adjointe, Responsable du pôle patrimoines</i>
Mme Emmanuelle GAY , <i>Directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine</i>	Mme Hélène GAUDIN , <i>Inspectrice des sites – Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine</i>

b) En qualité d'élus :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Étienne BURGER <i>Vice-Président du Conseil départemental du Bas-Rhin</i>	Mme Chantal JEANPERT <i>Conseillère départementale du Bas-Rhin</i>
M. Olivier BITZ <i>Conseiller départemental du Bas-Rhin</i>	Mme. Laurence MULLER-BRONN <i>Vice-Présidente du Conseil départemental du Bas-Rhin</i>
M. André FRANTZ <i>Maire de Villé</i>	M. Jean-Charles LAMBERT <i>Maire de Stutzheim-Offenheim</i>

c) En qualité de personnalités qualifiées :

TITULAIRES
Mme Françoise HERVE , <i>adjointe au Maire de Nancy</i>
Mme COUTANT , <i>adjointe en charge du patrimoine, mairie de Reims</i>
M. Jean-Marie GROSJEAN , <i>Directeur du CAUE des Vosges</i>
M. Patrick PLANCHON , <i>Architecte libéral – Châlons-en-Champagne</i>
M. Raphaël SCHELLENBERGER , <i>Maire de Wattwiller, Conseiller départemental du Haut-Rhin</i>
M. Jean-Jacques RIZZOTTI , <i>Architecte, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg</i>

Membres siégeant pour les dossiers concernant le Haut-Rhin.

a) Deux représentants de l'État :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Anne MISTLER , <i>Directrice régionale des affaires culturelles de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine</i>	Mme Christine RICHEL , <i>Directrice régionale adjointe, Responsable du pôle patrimoines</i>
Mme Emmanuelle GAY , <i>Directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine</i>	Mme Hélène GAUDIN , <i>Inspectrice des sites - DREAL</i>

b) En qualité d'élus :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Brigitte KLINKERT <i>2^e Vice-Présidente du Conseil départemental du Haut-</i>	M. Pierre BIHL <i>Vice-Président du Conseil départemental du Haut-Rhin</i>

<i>Rhin</i>	
M. Raphaël SCHELLENBERGER <i>Conseiller départemental du Haut-Rhin</i>	Mme Émilie HELDERLE <i>Conseillère départementale du Haut-Rhin</i>
M. Jean-Jacques FELDER <i>Maire de Hattstatt</i>	M. Bernard SACQUÉPÉE <i>Maire de Wickerschwihr</i>

c) En qualité de personnalités qualifiées :

TITULAIRES
Mme Françoise HERVE , <i>adjointe au Maire de Nancy</i>
Mme COUTANT , <i>adjointe en charge du patrimoine, mairie de Reims</i>
M. Jean-Marie GROSJEAN , <i>Directeur du CAUE des Vosges</i>
M. Patrick PLANCHON , <i>Architecte libéral – Châlons-en-Champagne</i>
M. Raphaël SCHELLENBERGER , <i>Maire de Wattwiller, Conseiller départemental du Haut-Rhin</i>
M. Jean-Jacques RIZZOTTI , <i>Architecte, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg</i>

Membres siégeant pour les dossiers concernant la Meurthe et Moselle

a) Deux représentants de l'État :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Anne MISTLER , <i>Directrice régionale des affaires culturelles de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine</i>	Mme Christine RICHEL , <i>Directrice régionale adjointe, Responsable du pôle patrimoines</i>
Mme Emmanuelle GAY , <i>Directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine</i>	Mme Hélène GAUDIN , <i>Inspectrice des sites - DREAL</i>

b) En qualité d'élus :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Alde HARMAND <i>Conseiller départemental de Meurthe et Moselle, Maire de Toul</i>	M. Patrick BLANCHOT <i>Conseiller départemental de Meurthe et Moselle</i>
M. Gauthier BRUNNER <i>Conseiller départemental de Meurthe et Moselle</i>	M. Jean-Pierre DESSEIN <i>Conseiller départemental de Meurthe et Moselle</i>
M. Luc BINSINGER , <i>Maire de Saint-Nicolas de Port</i>	M. Philippe DANIEL , <i>Maire de Vigneulles</i>

c) En qualité de personnalités qualifiées :

TITULAIRES
Mme Françoise HERVE , <i>adjointe au Maire de Nancy</i>
Mme COUTANT , <i>adjointe en charge du patrimoine, mairie de Reims</i>
M. Jean-Marie GROSJEAN , <i>Directeur du CAUE des Vosges</i>
M. Patrick PLANCHON , <i>Architecte libéral – Châlons-en-Champagne</i>
M. Raphaël SCHELLENBERGER , <i>Maire de Wattwiller, Conseiller départemental du Haut-Rhin</i>

M. Jean-Jacques RIZZOTTI, *Architecte, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg*

Membres siégeant pour les dossiers concernant la Meuse.

a) Deux représentants de l'État :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Anne MISTLER , <i>Directrice régionale des affaires culturelles de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine</i>	Mme Christine RICHEL , <i>Directrice régionale adjointe, Responsable du pôle patrimoines</i>
Mme Emmanuelle GAY , <i>Directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine</i>	Mme Hélène GAUDIN , <i>Inspectrice des sites - DREAL</i>

b) En qualité d'élus :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Frédérique SERRE <i>Conseillère départementale de la Meuse</i>	M. Jocelyne ANTOINE , <i>Conseillère départementale de la Meuse</i>
Mme Catherine BERTAUX <i>Conseillère départementale de la Meuse</i>	Mme Marie Astrid STRAUSS , <i>Conseillère départementale de la Meuse</i>
M. Gérard FILLON , <i>Maire de Beurey-sur-Saulx</i>	M. Jean-Claude HUMBERT , <i>Maire de Hannonville-sous-les-Côtes</i>

c) En qualité de personnalités qualifiées :

TITULAIRES
Mme Françoise HERVE , <i>adjointe au Maire de Nancy</i>
Mme COUTANT , <i>adjointe en charge du patrimoine, mairie de Reims</i>
M. Jean-Marie GROSJEAN , <i>Directeur du CAUE des Vosges</i>
M. Patrick PLANCHON , <i>Architecte libéral – Châlons-en-Champagne</i>
M. Raphaël SCHELLENBERGER , <i>maire de Wattwiller, conseiller départemental du Haut-Rhin</i>
M. Jean-Jacques RIZZOTTI , <i>Architecte, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg</i>

Membres siégeant pour les dossiers concernant la Moselle

a) Deux représentants de l'État :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Anne MISTLER , <i>Directrice régionale des affaires culturelles de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine</i>	Mme Christine RICHEL , <i>Directrice régionale adjointe, Responsable du pôle patrimoines</i>
Mme Emmanuelle GAY , <i>Directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de</i>	Mme Hélène GAUDIN , <i>Inspectrice des sites - DREAL</i>

b) En qualité d'élus :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Jean-Claude CUNAT <i>Conseillère départementale de la Moselle et adjoint au Maire de Sarreguemines</i>	M. Simon BERNARD, <i>Conseillère départementale de la Moselle et Maire de Langatte</i>
Mme Isabelle RAUCH <i>Conseillère départementale de la Moselle</i>	Mme Katia Muller <i>Conseillère départementale de la Moselle</i>
M. Alain CHAPELAIN, Maire de Longeville-lès-Metz	M. Serge ZIEGLER, Maire de Lagarde

c) En qualité de personnalités qualifiées :

TITULAIRES
Mme Françoise HERVE, adjointe au Maire de Nancy
Mme COUTANT, adjointe en charge du patrimoine, mairie de Reims
M. Jean-Marie GROSJEAN, Directeur du CAUE des Vosges
M. Patrick PLANCHON, architecte libéral – Châlons-en-Champagne
M. Raphaël SCHELLENBERGER, Maire de Wattwiller, conseiller départemental du Haut-Rhin
M. Jean-Jacques RIZZOTTI, Architecte, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg

Membres siégeant pour les dossiers concernant les Vosges

a) Deux représentants de l'État :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Anne MISTLER, Directrice régionale des affaires culturelles de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine	Mme Christine RICHET, Directrice régionale adjointe, Responsable du pôle patrimoines
Mme Emmanuelle GAY, Directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine	Mme Hélène GAUDIN, Inspectrice des sites - DREAL

b) En qualité d'élus :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Luc GERECKE <i>Conseiller départemental des Vosges</i>	M. Philippe FAIVRE <i>Conseiller départemental des Vosges</i>
M. Benoît JOURDAIN <i>Conseiller départemental des Vosges</i>	Mme Claudie PRUVOST <i>Conseillère départementale des Vosges</i>
M. Michel BALLAND, Maire de Girmont	M. Alain PIERRE, Maire d'Uzemain

c) En qualité de personnalités qualifiées :

TITULAIRES
Mme Françoise HERVE, adjointe au Maire de Nancy
Mme COUTANT, adjointe en charge du patrimoine, mairie de Reims
M. Jean-Marie GROSJEAN, Directeur du CAUE des Vosges

M. Patrick PLANCHON , <i>Architecte libéral – Châlons-en-Champagne</i>
M. Raphaël SCHELLENBERGER , <i>Maire de Wattwiller, conseiller départemental du Haut-Rhin</i>
M. Jean-Jacques RIZZOTTI , <i>Architecte, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg</i>

Membres siégeant pour les dossiers concernant la Marne

a) Deux représentants de l'État :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Anne MISTLER , <i>Directrice régionale des affaires culturelles de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine</i>	Mme Christine RICHEL , <i>Directrice régionale adjointe, Responsable du pôle patrimoines</i>
Mme Emmanuelle GAY , <i>Directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine</i>	Mme Hélène GAUDIN , <i>Inspectrice des sites - DREAL</i>

b) En qualité d'élus :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Julien VALENTIN <i>Conseiller départemental de la Marne</i>	M. Thierry BUSSY <i>Conseiller départemental de la Marne</i>
Mme Sophie SIGNOLLE-GONET <i>Conseillère départementale de la Marne</i>	Mme Stéfana VUIBERT <i>Conseillère départementale de la Marne</i>
Mme Catherine PUJOL , <i>Maire de Mairy-sur-Marne</i>	M. Hubert ARROUART , <i>Maire de Courtisols</i>

c) En qualité de personnalités qualifiées :

TITULAIRES
Mme Françoise HERVE , <i>adjointe au Maire de Nancy</i>
Mme COUTANT , <i>adjointe en charge du patrimoine, mairie de Reims</i>
M. Jean-Marie GROSJEAN , <i>Directeur du CAUE des Vosges</i>
M. Patrick PLANCHON , <i>architecte libéral – Châlons-en-Champagne</i>
M. Raphaël SCHELLENBERGER , <i>Maire de Wattwiller, conseiller départemental du Haut-Rhin</i>
M. Jean-Jacques RIZZOTTI , <i>Architecte, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg</i>

Membres siégeant pour les dossiers concernant l'Aube

a) Deux représentants de l'État :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Anne MISTLER , <i>Directrice régionale des affaires culturelles de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine</i>	Mme Christine RICHEL , <i>Directrice régionale adjointe, Responsable du pôle patrimoines</i>
Mme Emmanuelle GAY , <i>Directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine</i>	Mme Hélène GAUDIN , <i>Inspectrice des sites - DREAL</i>

b) En qualité d'élus :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Joëlle PESME <i>Conseillère départementale de l'Aube</i>	M. Nicolas JUILLET <i>Conseiller départemental de l'Aube</i>
Mme Arlette MASSIN <i>Conseillère départementale de l'Aube</i>	M. Jean-Michel HUPFER <i>Conseiller départemental de l'Aube</i>
M. Guy DOLLAT , <i>Maire de Périgny-la-Rose</i>	Mme Nicole ROUSSELOT , <i>Maire de La Vendue-Mignot</i>

c) En qualité de personnalités qualifiées :

TITULAIRES
Mme Françoise HERVE , <i>adjointe au Maire de Nancy</i>
Mme COUTANT , <i>adjointe en charge du patrimoine, mairie de Reims</i>
M. Jean-Marie GROSJEAN , <i>Directeur du CAUE des Vosges</i>
M. Patrick PLANCHON , <i>Architecte libéral – Châlons-en-Champagne</i>
M. Raphaël SCHELLENBERGER , <i>Maire de Wattwiller, conseiller départemental du Haut-Rhin</i>
M. Jean-Jacques RIZZOTTI , <i>Architecte, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg</i>

Membres siégeant pour les dossiers concernant les Ardennes**a) Deux représentants de l'État :**

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Anne MISTLER , <i>Directrice régionale des affaires culturelles de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine</i>	Mme Christine RICHEL , <i>Directrice régionale adjointe, Responsable du pôle patrimoines</i>
Mme Emmanuelle GAY , <i>Directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine</i>	Mme Hélène GAUDIN , <i>Inspectrice des sites - DREAL</i>

b) En qualité d'élus :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Claude WALLENDORF <i>Vice-Président du Conseil départemental des Ardennes Maire de Givet</i>	M. Pierre CORDIER <i>Vice-Président du Conseil départemental des Ardennes Maire de Neufmanil</i>
Mme Sylvie TORDO <i>Conseillère départementale des Ardennes</i>	M. Yann DUGARD <i>Vice-Président du Conseil départemental des Ardennes Maire de Vouziers</i>
M. Régis DEPAIX , <i>Maire de Montcornet</i>	M. Denis BINET , <i>Maire de Rocroi</i>

c) En qualité de personnalités qualifiées :

TITULAIRES
Mme Françoise HERVE , <i>adjointe au Maire de Nancy</i>
Mme COUTANT , <i>adjointe en charge du patrimoine, mairie de Reims</i>
M. Jean-Marie GROSJEAN , <i>Directeur du CAUE des Vosges</i>
M. Patrick PLANCHON , <i>Architecte libéral – Châlons-en-Champagne</i>
M. Raphaël SCHELLENBERGER , <i>Maire de Wattwiller, conseiller départemental du Haut-Rhin</i>
M. Jean-Jacques RIZZOTTI , <i>Architecte, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg</i>

Membres siégeant pour les dossiers concernant la Haute-Marne.

a) Deux représentants de l'État :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Anne MISTLER , <i>Directrice régionale des affaires culturelles de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine</i>	Mme Christine RICHEL , <i>Directrice régionale adjointe, Responsable du pôle patrimoines</i>
Mme Emmanuelle GAY , <i>Directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine</i>	Mme Hélène GAUDIN , <i>Inspectrice des sites - DREAL</i>

b) En qualité d'élus :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT <i>Vice-Présidente du Conseil départemental de Haute-Marne</i>	M. Gérard GROSLAMBERT <i>Conseiller départemental de Haute-Marne</i>
Mme Anne LEDUC <i>Conseillère départementale de Haute-Marne</i>	Mme Astrid HUGUENIN <i>Conseillère départementale de Haute-Marne</i>
Mme Yvette ROSSIGNEUX , <i>Maire de Giey-sur-Aujon</i>	Mme Marie-Claude LAVOCAT , <i>Maire de Châteauvillain</i>

c) En qualité de personnalités qualifiées :

TITULAIRES
Mme Françoise HERVE , <i>adjointe au Maire de Nancy</i>
Mme COUTANT , <i>adjointe en charge du patrimoine, mairie de Reims</i>
M. Jean-Marie GROSJEAN , <i>Directeur du CAUE des Vosges</i>
M. Patrick PLANCHON , <i>architecte libéral – Châlons-en-Champagne</i>
M. Raphaël SCHELLENBERGER , <i>Maire de Wattwiller, conseiller départemental du Haut-Rhin</i>
M. Jean-Jacques RIZZOTTI , <i>Architecte, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg</i>

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales et européennes et la Directrice régionale des affaires culturelles d'Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région.

Article 3 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Strasbourg, le 21 janvier 2016

Le Préfet de la région Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine
Préfet du Bas-Rhin

signé
Stéphane Fratacci